



COMMUNE DE CONDRIEU

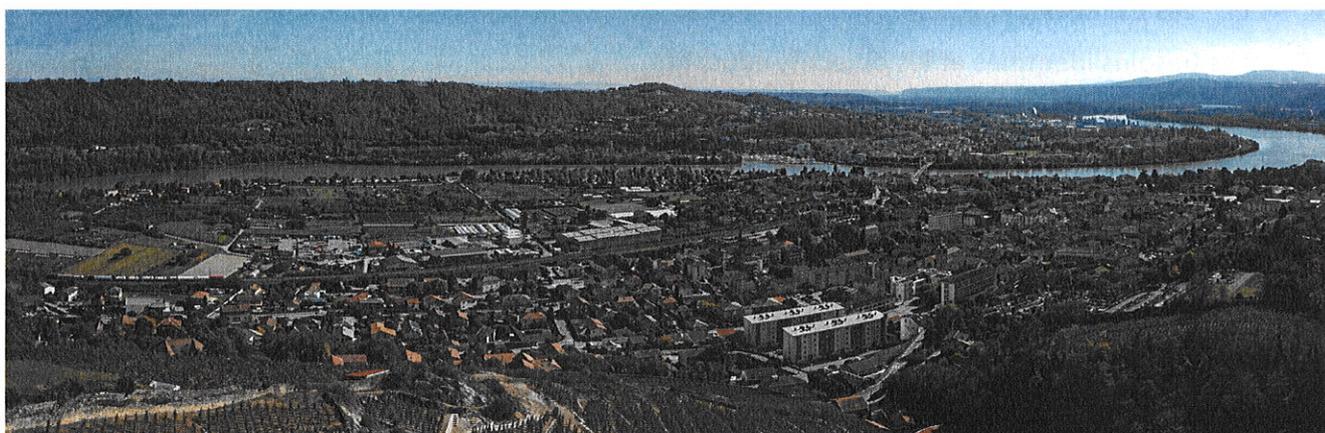
8, Rue de la mairie

69420 Condrieu

04.74.59.50.38

mairie@condrieu.fr

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE



COMMUNE DE CONDRIEU

2023/2025

Table des matières

A.	Présentation du territoire et de ses acteurs.....	4
1.	Territoire concerné - La rive droite de Vienne Condrieu Agglomération	4
2.	Vienne Condrieu Agglomération, partenaire institutionnel	5
a.	Convention Territoriale Globale (CTG)	5
b.	La petite enfance	5
c.	Le service jeunesse	6
3.	Ressources de la commune.....	6
a.	Equipements municipaux	6
b.	Les ressources humaines.....	8
4.	Les écoles et collèges du territoire.....	11
a.	Les écoles publiques	11
b.	Les écoles privées	11
c.	Les collèges	11
B.	Les besoins identifiés et les objectifs éducatifs	12
1.	Répondre aux besoins identifiés	12
2.	Décliner les objectifs éducatifs au regard des besoins identifiés	12
a.	Garantir la continuité éducative.....	12
b.	Proposer une offre globale.....	12
c.	Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants	12
d.	Renforcer la communication entre les partenaires éducatifs.....	13
e.	Donner accès aux loisirs et à la culture pour tous.....	13
f.	Développer des comportements écocitoyens.....	13
g.	Favoriser l'inclusion	13
h.	Respecter le rythme et l'épanouissement de l'enfant	13
C.	Le plan mercredi.....	14
1.	Le cadre réglementaire	14
2.	Les modalités d'organisation	14
a.	Une semaine type en période scolaire	14
b.	Les inscriptions	14
c.	Les réunions d'équipe.....	15
3.	Les activités de loisirs	15
4.	La préparation à la sixième	17
D.	Pilotage du PEDT	19
1.	Le comité de pilotage	19
2.	Les critères d'évaluation	20
E.	La validation du projet.....	21

Introduction

Le projet éducatif de territoire appelé « PEDT » est une démarche qui permet à la collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, avant, pendant et après le temps scolaire en proposant une complémentarité des temps éducatifs. Il prévoit des activités de qualité proposées pendant le temps périscolaire et extrascolaire. Il permet d'identifier l'offre des activités existantes. Ce projet qui regroupe l'ensemble des acteurs éducatifs locaux a pour objet de définir les valeurs éducatives et politiques sur le territoire : la ville, ses partenaires et les différentes institutions.

Du PEDT en découlera le projet pédagogique élaboré par la directrice de l'accueil de loisirs. Ce dernier décline les outils et les moyens mis en œuvre pour la réalisation par l'équipe d'animation.

Notre but, répondre au mieux aux objectifs suivant :

- Répondre aux besoins identifiés
- Garantir la continuité éducative
- Proposer une offre globale
- Assurer la sécurité, physique, morale et affective des enfants
- Renforcer la communication entre les partenaires éducatifs
- Donner accès aux loisirs et à la culture pour tous
- Développer des comportements écocitoyens
- Favoriser l'inclusion
- Respecter le rythme et l'épanouissement de l'enfant

LE DISPOSITIF

- Porteur du Projet : COMMUNE DE CONDRIEU
- Les chefs de projet : M MARION Philippe, le Maire et Mme DARIER Marie-Thérèse, Adjointe aux écoles et à l'éducation
- Pilotage : Mme LASCOMBE Emilie, Coordinatrice du projet et Responsable du service Enfance-Jeunesse.
- Durée du PEDT : 3 ans, de 2023 à 2026

A. Présentation du territoire et de ses acteurs

1. Territoire concerné - La rive droite de Vienne Condrieu Agglomération

La Commune de CONDRIEU et le territoire de VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION.



Condrieu, ville aux deux appellations, vin et rigotte – une spécificité qu'elle partage avec une unique autre commune en France, Valençay dans l'Indre.

À la confluence de trois départements – le Rhône, l'Isère, la Loire – Condrieu avec ses 4034 habitants est le pôle majeur des services, des commerces et de l'éducation, rayonnant sur les communes voisines et formant ensemble un véritable bassin de vie. Plus de 1300 élèves entre écoles et collèges !

Qu'on ajoute à sa position privilégiée, son statut particulier au sein de Vienne Condrieu Agglomération (riche de 30 communes membres) alors qu'elle était déjà bien ancrée dans le Parc Régional du Pilat, on obtient là un beau terreau où faire grandir et se développer le projet éducatif territorial dont les ambitions et les objectifs sont exposés ci-après.

Qui habite Condrieu, se nomme une Condriote ou un Condriot.

Une strate de la population a hérité des mariniers, pêcheurs et même parfois pirates. Destins liés au tempérament du fleuve Rhône qui procurait le dur labeur par temps clément et les secours en barques lors de ses débordements. Ces mêmes barques étaient lancées dans des compétitions effrénées ou des engagements de joutes passionnés. Un peu plus tard viendra l'aviron. La Société Nautique de Condrieu engrange de nombreux titres, plusieurs de champions de France.

Une autre strate – et qui peut se mélanger à la première – conserve les gènes des paysans-vignerons ou encore arboriculteurs et maraîchers – souvent les quatre en même temps. La vigne a tiré son épingle du jeu. Le viognier, cépage originel des coteaux, a obtenu l'appellation Condrieu (AOC dès 1940, puis AOP). Des visionnaires, tel que Georges Vernay des coteaux du Vernon, ont su mobiliser la profession et la porter à la plus haute renommée. La rigotte, au passé bien enraciné, a eu son appellation protégée (AOP) en 2013.

Nos deux appellations ont destins et saveurs accordés. Leur évènement : Vin et rigotte en fête, le 1^{er} mai, une fête conviviale et authentique !

Une nouvelle strate du millefeuille sociétal prend sa source dans l'histoire : hier, l'Hospice, l'hôpital et sa maternité, aujourd'hui le centre hospitalier local Gabriel Montcharmont, moderne et fonctionnel, accueille un service de soins - réadaptation, et un EPHAD.

L'offre de soins est complétée par : la maison de santé, les praticiens de médecine dite douce, le laboratoire d'analyses.

Le nouvel habitat individuel et collectif, les successions, les acquisitions, les logements sociaux, ont permis aux gens d'ici et aux arrivants de trouver une nouvelle tonalité, un nouveau langage. Il nous importe que tous soient accueillis dans les meilleures conditions, en particulier les enfants.

2. Vienne Condrieu Agglomération, partenaire institutionnel

a. Convention Territoriale Globale (CTG)

Cette convention remplace le contrat enfance jeunesse (CEJ). L'agglomération, en partenariat avec la CAF et le département, a souhaité créer une convention collective regroupant les onze communes de la rive droite.

La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans.

Le plan d'actions enfance jeunesse 2022-2025 décline pour chaque action à mettre en œuvre au sein de ces axes par bassin de vie, les éléments de diagnostic initial, le public cible, les objectifs opérationnels, les modalités de mise en œuvre, le pilote et partenaires de l'action.

Ce plan d'actions doit permettre d'optimiser l'offre existante en matière d'enfance et jeunesse sur les différents bassins de vie.

Le bassin de vie de la rive droite du Rhône comprend les communes de : Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Trèves, Tupin-et-Semons.

Les axes prioritaires et actions relatifs à l'enfance et la jeunesse sont déclinés par bassins de vie et se répartissent comme suit :

- Axe prioritaire 1 : Accroître l'offre d'accueil de loisirs à destination des enfants et développer l'accompagnement des familles.

- Axe prioritaire 2 : Mieux accompagner les jeunes pour accéder aux dispositifs d'insertion / prévention et aux activités solidaires, culturelles, sportives, associatives en mettant l'accent sur la mobilité.

b. La petite enfance

Une coordinatrice informe et accueille les familles. Avec le concours des élus, elle organise le fonctionnement du pôle petite enfance.

À Condrieu, deux modes d'accueil sont installés :

Le relais « Les Noyodoux »

Cette structure propose des temps collectifs aux assistants maternels, employés à domicile et enfants qui se retrouvent afin de profiter d'activités variées et de temps d'échanges. Ce service est accessible gratuitement. Il a pour objectifs d'accompagner les assistants maternels dans leur vie professionnelle, les parents dans leur rôle d'employeurs, et d'offrir un espace de jeux adapté aux enfants.

L'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants « Mistelle »

Il accueille les enfants à partir de deux mois. C'est un accueil collectif d'une capacité de dix-huit places, créé en 1995. Accompagner les enfants dans la découverte de leur identité et de leur environnement et répondre aux besoins des familles, sont les principaux objectifs.

c. Le service jeunesse

Le service met à disposition un pôle jeunesse situé à Condrieu.

L'animateur accueille les jeunes de onze à dix-sept ans, le mercredi après-midi, le vendredi soir et les vacances scolaires. La municipalité et le service jeunesse ont mutualisé le temps de travail de l'animateur. Il sera présent à l'accueil périscolaire pour l'école élémentaire : le midi et le soir et fera le lien entre les élèves de CM2 et le pôle jeunesse.

3. Ressources de la commune

a. Equipements municipaux

(i) Le plein air

Les bords du Rhône et la Via Rhôna

C'est une promenade de près de quatre kilomètres qui longe le Rhône.

Lieu de détente pour de nombreuses familles, agrémenté d'espaces de jeux, de bancs, transats en bois, permettant de se relaxer, de profiter de la vue sur le fleuve, les vignes, le mont Pilat ou simplement de déjeuner en famille au bord de l'eau.

Espaces de jeux et jardins publics

De part et d'autre de la commune, vous trouverez des lieux paisibles, pour flâner, jouer, lire grâce à ses nombreuses boîtes à livres. Les différentes générations peuvent se retrouver autour d'un terrain de boules, un lieu ombragé, un parc sécurisé ou un city stade. Les plus petits profiteront de structure de jeux, toboggans, cabanes et balançoires. Les sportifs pourront varier les plaisirs grâce à divers équipements : paniers de baskets, terrain de foot, table de ping-pong, courses à pied, vélo et autre parcours de sport.

Le skate parc

Le skate parc est situé avenue Charles-de-Gaulle à Condrieu, à côté du Dojo. Ce lieu permet de réaliser les trois spécialités du SKATEBOARD : Street, Rampe et Bowl. Il est en accès libre et permet aux jeunes et aux familles de se retrouver pendant leur temps libre. Les jeunes s'y exercent en BMX, en skate, à

rollers ou à trottinette. Ce lieu de vie demande aux utilisateurs de respecter les autres, les équipements, et de laisser l'espace propre. L'animateur jeunesse accompagne les jeunes dans cet espace de loisirs et d'apprentissage des comportements collectifs.

Le SIGIS

Le SIGIS (syndicat intercommunal de gestion des installations sportives) est un syndicat qui regroupe les installations sportives de trois communes : Les Roches de Condrieu, Saint Clair du Rhône et Condrieu. Le SIGIS a été conçu pour plusieurs raisons : le développement, l'entretien et la mise à disposition des installations sportives aux écoles primaires et aux associations. Il gère les installations suivantes :

- Condrieu : Dojo et bassin nautique
- Les Roches de Condrieu : deux gymnases, deux courts de tennis extérieurs, deux terrains de football, un terrain synthétique, une piste d'athlétisme, un terrain de basket extérieur et une piscine.
- St Clair du Rhône : deux terrains de rugby, quatre courts de tennis (deux intérieurs et deux extérieurs), un pas de tir à l'arc et un local vélo club.

Le SIGIS accueille sur ses équipements en priorité les écoles primaires, les met à disposition des associations sportives et des collèges des trois communes. Les enfants des huit écoles primaires des trois communes et de nombreuses associations utilisent ces installations entretenues par le SIGIS. Il participe aux transports des élèves de Condrieu et de St Clair du Rhône. Il met à disposition des écoles un conseiller aux éducateurs sportifs : M SAVY Tom. Ce dernier donne des cours de natation pour les élèves et organise « Les Jeux du Mercredi » (gratuit), pour les élèves du CE2 au CM2, pendant l'année scolaire.

(ii) Les structures

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'accueil de loisirs est repris par la municipalité en septembre 2023. Avant cette date, l'association Familiale organisait le Centre de Loisirs de Condrieu ainsi que diverses activités : atelier théâtre, atelier geste et rythme, location de costumes. Il accueille les enfants de trois à onze ans. En moyenne, il reçoit environ vingt-quatre enfants de moins de six ans et environ quarante enfants de plus de six ans.

La médiathèque

La Médiathèque nommée « l'@ncre » accueille un public de tout âge. Six cent mètres carrés dédiés à la culture : bibliothèque avec aire spécifique pour les plus petits, des ilots où s'asseoir confortablement pour lire et échanger, un espace multimédia, une rêvothèque, une grainothèque.

Trois agents et plus de quinze bénévoles veillent au bon fonctionnement.

Les jeunes peuvent s'y rejoindre pour un devoir scolaire collectif. L'entrée et la consultation de document sont libres et gratuites. Les usagers de la commune ou des alentours, peuvent prendre une adhésion familiale à l'année.

L'espace bibliothèque s'enrichit de nouveaux titres chaque mois, par acquisition et prêts de la Médiathèque départementale. Elle est en outre reliée, en réseau, aux bibliothèques des communes de la Rive Droite du Rhône.

La médiathèque prend en compte les envies, les besoins et les demandes des usagers. Elle offre un choix très divers de livres, documents, bandes dessinées, de DVD, un Espace Multimédia avec ordinateurs et tablettes ou un accès au Wifi. Des animations autour des livres, des contes (lecture à voix haute, voire à deux voix, kamishibai), une relation privilégiée avec les bédéistes, une concordance livres/actualités... (journée sans écran par exemple), des partenariats culturels, font de l'@ncre médiathèque, largement ouvert aux scolaires, un important carrefour culturel et générationnel.

Un agent communal, initiatrice, formée, guide les débutants, accompagne les progressions, conseille. Elle est secondée, une fois par mois, par un bénévole dont c'est la spécialité, lequel intervient principalement auprès des aînés. Cinq ordinateurs sont à la disposition de l'Espace multimédia. Tout au long de l'année, des informations sur l'actualité, les coups de cœur, les animations proposées sont consultables sur le site de la commune.

Le Cinéma

Deux séances de cinéma, qui accueillent environ cent personnes par projection, sont proposées mensuellement le mardi soir à la population. L'association familiale propose au jeune public une projection à chaque période de vacances scolaires. Les établissements scolaires et les collèges profitent également de projections privées sur différents thèmes.

La salle des fêtes de l'Arbuel

Cette salle est largement ouverte aux associations Condriotes. La Salle de l'Arbuel est un lieu d'expression culturelle très éclectique. Elle accueille :

- Des manifestations festives
- Des soirées à vocation caritative
- Des manifestations culturelles
- Des manifestations démonstration – vente
- Des manifestations concernant l'action économique et la vie locale
- Des soirées à vocation pédagogique et informative
- Des réunions publiques
- Des séances de cinéma

Les salles communales

Les salles mises à disposition par la commune pour les réunions ou les activités associatives sont multiples : Salle de vie Citoyenne, salle du quartier de la Celle, bâtiment « Les Eclats », Salle Jacques Prévert Espace François Mitterrand, la Chapelle de la visitation. Elles sont utilisées pour diverses activités associatives, pour des réunions ou pour des ateliers de partenaires comme la Mission Locale.

b. Les ressources humaines

(i) Les agents du service Enfance – Jeunesse

Les ATSEM : Agents Territoriaux des Ecoles Maternelles

Elles ne participent pas aux accueils périscolaires et extrascolaires. Actuellement, il y a une ATSEM pour chacune des quatre classes. La commune a souhaité privilégier la présence de l'ATSEM sur le temps

scolaire afin d'accompagner au mieux l'enfant dans ses apprentissages, tout au long de sa journée. Elles permettent le lien entre les animatrices périscolaires et les enseignantes.

Les animateurs

➤ Une équipe, un suivi

Pour chaque école, maternelle et élémentaire, il est souhaité d'avoir au moins un animateur présent sur les trois temps d'accueil périscolaire. L'animateur pourra facilement renseigner la famille car il aura suivi l'enfant tout au long de sa journée. Ce lien favorise la communication parents/enseignants/animateurs. Il permet de mieux cibler les besoins et les attentes des enfants et/ou des familles.

➤ Un personnel qualifié

Tous nos animateurs sont diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance), ou en cours de formation. Ils ont des diplômes de secourisme : PSC1 (premiers secours), défibrillateur, extincteur, que l'on renouvelle tous les quatre ou cinq ans. Certains ont aussi des BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), BPJEPS (animation professionnelle) et DEJEPS (direction professionnelle). Les BAFA et BAFD font partis de la catégorie de l'animation volontaire et non professionnelle.

Le Directeur Général des Services veille à la formation du personnel communal dans le cadre du plan de formation. Le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) est un organisme de formations pour les collectivités territoriales. Il propose différents types de formations qui s'adaptent aux besoins et demandes. Les agents peuvent choisir des formations spécifiques en voici quelques exemples : « Communication constructive », « Le handicap », « L'alimentation des enfants », etc. Le ministère de la jeunesse et des sports propose des formations gratuites aux animateurs, voici un exemple de celles qui ont déjà été suivies : « Vivre le musée », « Enjeux de société et T.I.C. (Technologies de l'Information et de la Communication) ».

➤ Un rôle formateur

Les élus sont volontaires pour la formation des stagiaires : CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance), BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins, Service à la Personne), reconversion professionnelle, BAFA, etc. L'équipe de direction les guide dans leur projet professionnel ou leur rapport de stage et si besoin, les orientons vers l'animatrice jeunesse du Point Information Jeunesse. Au-delà de la formation, nous les accompagnons dans leur premier pas de vie active. Adopter un comportement et une posture professionnelle : le « savoir être » et le « savoir-faire ».

Les référents

La responsable du service a souhaité valoriser et faire évoluer des animatrices en les formant à l'encadrement d'une équipe : une référente périscolaire pour chacune des écoles. Des animatrices « de terrain », qui peuvent informer les parents sur la journée de l'enfant. Elles veillent au bon déroulement des accueils et peuvent gérer les incidents mineurs, elles rappellent le cadre aux animateurs afin d'assurer la sécurité des enfants. Elles sont en lien avec les différents partenaires : ATSEM, enseignants, parents. Elles gèrent les réunions et permettent de faciliter la liaison entre l'équipe d'animation et la direction.

La direction

L'accueil de loisirs est géré et encadré par une directrice formée au DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports). Elle tient le cadre réglementaire lié à l'accueil des enfants. Elle élabore, organise, planifie et anime des activités culturelles, socio-éducatives et ludiques. Elle assure l'encadrement, l'animation et l'administration de l'accueil. En lien avec la responsable de service, elle organise des animations dans la commune : chasse aux œufs, Pilat propre (nettoyage de la ville avec des groupes de bénévoles), soirée jeunes.

(ii) Les partenaires éducatifs

Les enfants et leurs familles

La communication avec les familles a souvent lieu pendant les temps d'accueils. L'accueil de loisirs est un moyen de créer du lien entre tous les partenaires. Les enfants pourront montrer à leurs parents leurs créations sous forme d'exposition ou de petits spectacles. L'objectif principal est de répondre aux besoins et attentes des enfants et des familles, qui souhaitent que leur enfant soit accueilli dans une structure dynamique et sécurisante. Il est important d'entretenir des relations saines sans préjugés pour être à l'écoute de l'enfant et/ou de la famille. Si l'animateur décèle un problème : il le communique à la responsable du service ou à l'élue référente en toute discrétion. L'équipe est soumise au secret professionnel. Il s'agit de valoriser la personnalité de chaque enfant, favoriser l'autonomie, développer la créativité, l'esprit de groupe et de sociabilité, faire vivre la solidarité, découvrir et respecter son environnement. Le projet pédagogique prendra en compte ces objectifs.

Les enseignants

La communication avec les enseignants est essentielle et permet d'assurer la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant. La responsable du service et l'adjointe assistent à tous les conseils d'écoles afin de garder le lien école/périscolaire/parents d'élèves. Un temps de parole essentiel et enrichissant pour chaque intervenant. Nous avons tous le devoir commun d'assurer la sécurité affective, morale et physique des enfants.

Les représentants des parents d'élèves

Ils sont invités à la commission des menus pour la restauration scolaire et donnent leur avis sur la proposition de la diététicienne et sur les animations proposées. Les parents délégués font un retour pour les familles, un moment d'échange agréable entre la municipalité, le chef cuisinier et la diététicienne. Les partenaires travaillent ensemble autour de problématiques rencontrées au sein de l'accueil périscolaire, et essayent de trouver, ensemble, des pistes d'amélioration ou des réflexions à mener. Durant l'année 2024, les représentants des parents d'élèves et la responsable du service enfance-jeunesse, ont pour but de mettre en place des conférences pour trouver des solutions et aider à la parentalité.

Le sou des écoles laïques

L'équipe d'animation et les bénévoles travaillent ensemble certaines manifestations, notamment la fête de l'école en fin d'année. Le service périscolaire propose une ou deux danses, créées par les enfants avec l'aide des animateurs lors de la pause méridienne. Les enfants sont heureux de pouvoir montrer leur spectacle à toute leur famille et se sentent valorisés.

(iii) Les associations du territoire

Différentes associations interviennent sur la commune pour proposer de nombreuses activités : créatives, artistiques, sportives et culturelles. Lors des temps d'accueil, les enfants pourront découvrir différents loisirs, découvrir la passion d'un bénévole prêt à transmettre ses savoirs et son expérience. Notre volonté est de susciter de l'intérêt chez l'enfant et les familles.

4. Les écoles et collèges du territoire

A ce jour, les établissements concernés sont les écoles publiques et privées de la commune. L'accueil de loisirs accueille également des enfants des communes voisines, pendant les périodes de vacances scolaires. Des tarifs différents sont appliqués en fonction du lieu d'habitation.

a. Les écoles publiques

Une école maternelle et une école élémentaire publiques sont présentes sur le territoire. Les enfants bénéficient de tous les accueils périscolaires et extrascolaires.

La mairie gère les dossiers d'inscriptions aux écoles, maternelle et élémentaire. Elle prend en charge les interventions musique pour les deux écoles et l'intervenante bibliothèque de l'école élémentaire. Pour l'école maternelle, la mairie adhère à une association de bénévoles « Lire et faire lire » qui propose des lectures aux élèves de grande section, chaque semaine. Côté culture, la mairie finance et organise des interventions gratuites pour les écoles : médiathèque, biennale de sculpture, vendanges graphiques, cinéma, exposition à la Chapelle de la Visitation.

Les conseils d'école

Lors des conseils d'école, les directeurs déroulent leurs informations concernant les effectifs, les sorties, le budget, le règlement, les problématiques rencontrées. En amont des conseils, les représentants des parents d'élèves relaient aux écoles à la municipalité les interrogations des familles. En fin de séance, des réponses sont apportées et dans certains cas, tous les partenaires essaient de trouver ensemble des solutions ou des pistes d'améliorations.

b. Les écoles privées

Les enfants de l'école privée, maternelle et élémentaire, sont accueillis tous les soirs de semaines dans les locaux de l'école élémentaire publique. Ils peuvent bénéficier de l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires.

c. Les collèges

Deux collèges sont présents sur le territoire : un collège public situé au Bassenon et un collège privé (« Les Marronniers »).

Pour le collège public, dans le cadre du projet « Préparation à la sixième », une personne du collège public « Le Bassenon » (Conseillère Principale d'Éducation, l'infirmière scolaire ou le principal/ adjoint) intervient lors de la pause méridienne, pour échanger avec les élèves de CM2. Parfois accompagné d'élèves des classes de troisième afin de rassurer les enfants sur leurs appréhensions. Les enfants sont très intéressés par ces échanges riches de sens.

Les enfants de 10 à 11 ans sont accueillis au centre de loisirs.

B. Les besoins identifiés et les objectifs éducatifs

Voici la liste recueillie des besoins et/ ou attentes des familles :

1. Répondre aux besoins identifiés

- Le développement des savoirs
- L'accompagnement des enfants en difficulté
- L'inclusion
- Une alimentation diversifiée et de qualité
- Des activités ludiques et de qualité
- L'accompagnement à l'entrée en 6^{ème}
- L'autonomie
- La prévention et la sécurité des enfants
- La sensibilisation au développement durable
- Le vivre ensemble
- Une amplitude importante d'heures de garde
- La prise en compte de la diversité des situations financières des familles

2. Décliner les objectifs éducatifs au regard des besoins identifiés

a. Garantir la continuité éducative

- Présence de la municipalité lors des conseils d'école.
- Rendez-vous réguliers avec les directeurs et inspecteur de circonscription (communication).
- Chercher des subventions afin de maintenir des projets pour les enfants : Cycle vélo, subvention obtenue auprès de génération vélo grâce au dispositif « savoir rouler à vélo ».
- Animation : préparation à la 6^{ème} (voir ci-après).

b. Proposer une offre globale

- Développer une offre sur plusieurs temps :
 - Accueil du matin
 - Temps du midi
 - Accueil du soir jusqu'à 19h
 - Mercredis
 - Petites et grandes vacances
- Assurer la cohérence des horaires

c. Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants

- Physique : Intervention du service technique pour divers travaux et réparations, soigner les blessures mineures, règles et consignes internes. Être attentif au bien-être physique.
- Morale : s'assurer de leur bien-être, prendre la parole des enfants en considération.
- Affective : être à l'écoute, offrir un cadre sécurisant, respecter le rythme de l'enfant à différents temps de la journée.

d. Renforcer la communication entre les partenaires éducatifs

- Créer du lien avec les ATSEM, enseignants, le sou des écoles, les animateurs et les parents : temps d'échanges, présence au conseil d'école, point régulier, comité de pilotage.
- Donner du sens aux animations : projet commun autour d'un thème.
- Retour aux familles sur les animations, projets et actions par mail ou via les réseaux.

e. Donner accès aux loisirs et à la culture pour tous

- Permettre à tous les enfants d'avoir des moments de loisirs, quel que soit le niveau social.
- Développer la découverte de leur patrimoine : sorties, repas sur région de France ou du monde, jeux (locaux).
- Mettre en œuvre un système de tarification par quotient familial.

f. Développer des comportements écocitoyens

- Eduquer l'enfant au développement durable :
 - Sensibiliser au changement climatique et préserver la biodiversité
 - Assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations
 - Contribuer à l'épanouissement de chacun
 - Créer une dynamique de développement suivant des modes de production et des consommations responsables
- Rappeler les notions de civisme et de courtoisie
- Développer la citoyenneté
- Le respect de l'autre, la bienveillance
- Développer l'éco-citoyenneté : présence de fruits et légumes atypiques, table de tri, zéro plastique

g. Favoriser l'inclusion

- Réfléchir de manière collective à adapter (au mieux) l'accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou d'une pathologie
- Permettre l'accès aux loisirs de l'enfant dont la famille rencontrerait des difficultés
- Lutter contre les inégalités : économiques, sociales, culturelles
- Développer la solidarité

h. Respecter le rythme et l'épanouissement de l'enfant

- Pour l'accueil du matin : éveiller l'enfant en douceur et le rendre disponible pour l'école
- Pour l'accueil du soir : développer le « vivre ensemble »
- La restauration scolaire : éduquer l'enfant au goût à travers des repas de région ou du monde, épices, légumes moins connus ...
- Pour les vacances scolaires : proposer des vacances-loisirs aux enfants
- Favoriser l'autonomie : semi-self pour les enfants de l'école élémentaire

C. Le plan mercredi

1. Le cadre réglementaire

Le PEDT permet l'assouplissement du taux d'encadrement pour les accueils périscolaires.

Le taux d'encadrement du PEDT pour les accueils périscolaires est :

- 1 animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans
- 1 animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans

Pour l'accueil extrascolaire, le taux d'encadrement est celui exigé par la SDJES :

- 1 animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans
- 1 animateur pour 8 enfants pour les moins de 6 ans

2. Les modalités d'organisation

a. Une semaine type en période scolaire

	7h15 8h30	8h30 11h30	11h30 13h30	13h30 16h30	16h30 19h
Lundi	ACCUEIL DU MATIN	Ecole	RESTAURATION	Ecole	ACCUEIL DU SOIR
Mardi	ACCUEIL DU MATIN	Ecole	RESTAURATION	Ecole	ACCUEIL DU SOIR
Mercredi	ACCUEIL DU MATIN	ALSH	RESTAURATION	ALSH	ACCUEIL DU SOIR
Jeudi	ACCUEIL DU MATIN	Ecole	RESTAURATION	Ecole	ACCUEIL DU SOIR
Vendredi	ACCUEIL DU MATIN	Ecole	RESTAURATION	Ecole	ACCUEIL DU SOIR

Les accueils du matin, du midi et du soir se font dans les locaux de l'école. Le mercredi, les enfants sont dans les locaux de l'accueil de loisirs, Espace François Mitterrand.

b. Les inscriptions

Les directeurs des écoles publiques et la responsable du service ont créé un dossier unique pour l'inscription de l'enfant à l'école et aux activités de loisirs. Le dossier est à retirer à l'accueil de la mairie ou à télécharger sur le site www.condrieu.fr. Cette procédure assure l'inscription de l'enfant aux activités de loisirs. Elle permet aux familles d'être sereines en cas d'imprévu car tous les renseignements sont recueillis pour accueillir l'enfant en toute sécurité : santé, régime particulier, numéros de téléphones à jour, personnes habilitées à venir chercher l'enfant, etc. Le dossier est remis en mairie par les responsables légaux.

Les écoles

Le dossier est transmis aux directeurs des établissements qui prennent rendez-vous avec la famille et confirme l'inscription.

Les accueils de loisirs

Les éléments du dossier sont intégrés au logiciel enfance. Les responsables de l'enfant reçoivent par courrier électronique, une procédure d'inscription à leur « portail famille » afin d'être le plus autonome possible. Ils peuvent eux-mêmes gérer les réservations aux différentes activités, informer des absences et procéder aux règlements de factures.

c. Les réunions d'équipe

En amont, l'équipe d'animation se réunit pour chercher ensemble le thème des prochaines vacances et créer le programme d'activités. Ce thème sera le fil conducteur de toutes les animations et sorties. L'équipe devra s'en imprégner et le faire vivre aux enfants. Les réunions permettent également de diffuser les consignes aux animateurs et favorisent l'échange, la confiance et la cohésion. Les animateurs s'expriment sur les problématiques rencontrées durant les accueils, sur les enfants (comportement, santé) et sur le lien avec les partenaires. Les réunions se déroulent dans un cadre sécurisant et bienveillant.

3. Les activités de loisirs

Les activités sportives

Les enfants profitent de divers équipements dans la commune ou à proximité : city stade, Skate Park, espace de jeux, cour de l'école, gymnase, dojo. Durant la période estivale, ils ont accès à la piscine dans la commune voisine, chaque groupe d'enfants y allant une fois par semaine.

Eveiller les enfants aux sports d'autrefois, méconnus, émergents et/ou paralympiques. Le sport, c'est aussi des promenades dans la nature, la découverte des lieux de vie, des sentiers et de notre patrimoine.

Le sport développe des valeurs très enrichissantes et constructives pour les enfants :

- Permet d'accepter l'échec et la frustration
- Canalise les émotions, permet d'évacuer la colère et l'agressivité ...
- Développe la confiance en soi et en l'autre
- Valorise l'esprit de compétition et le fair-play
- Renforce la persévérance, la motivation, l'endurance
- Permet de se « déconnecter », se libérer l'esprit et prendre du plaisir
- Engendre des moments de convivialité et de cohésion
- Apporte un bénéfice pour la santé, le bien-être physique
- Développe le vivre ensemble : respect, solidarité, courtoisie...

Une charte du football a été créée avec les enfants et un éducateur sportif du futsal Condrieu, expliquant aux enfants les valeurs du sport :

- Le respect : être différent et accepter la différence.
- L'écoute : signaler une faute, respecter les règles.
- La solidarité : fournir de l'aide, accepter les erreurs des autres.
- La participation : avoir sa place dans un groupe, fournir des efforts pour réussir.
- Le vivre ensemble : évoluer dans de bonnes conditions. Préserver le cadre de vie.
- La courtoisie : s'exprimer, se maîtriser.

Les activités manuelles et artistiques

Des activités manuelles, il est attendu qu'elles puissent permettre de :

- Développer la créativité, l'imaginaire.
- S'exprimer à travers différents supports : le théâtre, la danse, le modelage, la peinture, le découpage, le dessin...
- Favoriser la motricité fine, la concentration, la précision, la détermination pour arriver à une finalité, celle de l'enfant.

Les activités culturelles

Les activités culturelles doivent permettre de développer les savoirs et l'enrichissement de l'enfant.

Au sein de la commune, les enfants ont accès à la salle d'exposition de la Chapelle de la visitation où de nombreux artistes exposent : peintures, sculptures, créations en tout genre.

La médiathèque propose des animations comme la lecture de comptes animés, présentation de « Kamishibai » (théâtre de papier). L'accueil de loisirs et la médiathèque ont construit ensemble un projet de médiathèque « hors les murs » afin d'aller à la rencontre des familles et de susciter le goût de la lecture et la culture du livre.

Les enfants de la commune sont à l'initiative de nombreuses boîtes à livres. Elles ont été installées sur des lieux stratégiques et propices à la détente, à la lecture.

L'accueil de loisirs est une richesse culturelle car durant les vacances, il permet aux enfants de découvrir des musées, des expositions temporaires, divers spectacles (artistiques, musicales).

Les activités intergénérationnelles

Il est important que les enfants côtoient et échangent avec leurs aînés. Favoriser les échanges/activités intergénérationnelles et la transmission des savoirs sont des objectifs majeurs. Qui plus est, les aînés sont souvent enjoués et intéressés à cette idée.

Exemples :

- Assister à un cours de vannerie, aller au boulodrome...
- Se rendre quelques fois dans l'année à l'EHPAD de Condrieu pour passer un moment convivial avec les résidents à travers une représentation ou autour de séances de jeux.
- Participer au défilé du carnaval, chanter ce qu'ils ont appris avec leurs animateurs et porter de magnifiques déguisements, certains confectionnés par des bénévoles de l'association familiale.

Le « jeu libre »

Intention éducative – le « libre choix » dans le respect de chacun

Le « jeu libre » ne signifie pas laisser les enfants livrés à eux-mêmes.

Il permet à l'enfant d'être acteur de son temps en toute tranquillité, dans un espace dédié, aménagé et sécurisant. Il laisse libre cours à son imagination et expression.

Les animateurs sont garants du « temps libre » ou « bulle d'air », c'est-à-dire du jeu libre et activités ponctuelles diverses (coloriages, dessins, peintures, etc...).

Le jeu libre, une valeur pédagogique

- Valorise le jeu en permettant aux enfants de jouer dans des espaces aménagés
- Favorise l'épanouissement personnel et collectif
- Offre un espace sécurisé d'autonomie et de liberté
- Développe le comportement social et culturel, le jeu est un médiateur de la relation : il initie à l'effort et déploie la notion d'engagement. Il apprend à gérer la frustration et l'échec.
- Libère l'enfant de ses préoccupations
- Développe l'imaginaire

4. La préparation à la sixième

UNE CONTINUITE EDUCATIVE - Animation spécifique aux élèves de CM2

Cette action a été créée en 2007 par l'animatrice référente de l'encadrement de la pause méridienne, pour les élèves de CM2. Elle a évolué grâce à l'appréciation des enfants et de toute l'équipe éducative. La « préparation à la sixième » est un projet qui a lieu de début mars jusqu'à la fin de l'année scolaire, à raison de deux heures par semaine pendant la pause méridienne.

Cette animation concerne une trentaine d'élèves et est encadrée par deux animatrices. Des intervenants, tous professionnels des actions sociales et de la jeunesse, viennent rencontrer et échanger avec les jeunes, les rassurer et répondre aux questions qu'ils se posent, trop souvent restées sans réponse.

Le choix est fait de les « préparer » au mieux à leur entrée au collège, pour assurer leur sécurité, qu'elle soit affective, morale ou physique ; sachant à quel point le changement peut faire peur à leur âge. Ils changent de lieu : partent dans un grand bâtiment inconnu, changent d'amis et de professeurs.

Un dépliant « mémo » est remis à tous les CM2 à l'issue de la préparation à la sixième. Ce projet est très complet et les jeunes le créent eux-mêmes : un document fait pour les jeunes et par les jeunes tout au long de l'animation. Pour se faire, tous les acteurs éducatifs de la commune en lien avec la jeunesse sont sollicités. L'action est garante d'une « écoute active » : respect de la parole de chacun sans jugement.

Les intervenants sollicités pour l'action :

- L'animatrice des Tickets Jeunes
- Les animateurs jeunesse du Service Commun
- La directrice de l'accueil de Loisirs
- L'infirmière du collège « Le Bassenon »
- La Conseillère Principale d'Education du collège « Le Bassenon » accompagnée d'élèves de classe de 3ème
- Un partenaire du SIGIS
- Les policiers municipaux

Après avoir ciblé certains corps professionnels utiles aux futurs collégiens, les familles sont sollicitées pour enrichir leurs interventions. Les professionnels participent bénévolement à la transmission de leurs savoirs et/ou de leurs compétences.

Parmi les intervenants :

- Une addictologue
- Un sapeur-pompier
- Une thérapeute

- Une infirmière
- Une nutritionniste
- Un éducateur sportif

Dialogue avec les enfants sur leur entrée en sixième

Cet échange entre l'animateur et les enfants permet de recueillir les craintes qu'ils éprouvent. Il donne l'occasion de faire émerger les points positifs sur l'entrée au collège.

Assurer la sécurité morale et affective

Les craintes des enfants :

- Le bâtiment : Les surveillants seront présents pour les aider.
- Les devoirs à la maison. L'animatrice travaille avec les enfants la méthodologie à adopter pour les devoirs et les invite à utiliser « prof express ».

→ Intervention de l'infirmière du Collège « Le Bassenon »

Elle est l'infirmière scolaire pour les écoles maternelle et élémentaire de Condrieu ainsi que le collège « Le Bassenon ». Pendant le temps scolaire, elle intervient dans les classes de CM2 à raison d'une demi-heure pour les filles et une demi-heure pour les garçons, puis un temps avec tous les CM2 réunis. Elle explique aux enfants ce que sont la puberté, la tolérance, le respect et le harcèlement.

Assurer la sécurité physique

→ Intervention de l'adjoint à la sécurité et/ou du policier municipal

Présentation des personnes et de leurs fonctions :

- Point sur la sécurité routière et le « savoir être » pour devenir un « bon » citoyen. (La majorité des élèves prévoit d'aller au collège à vélo ou à pied).
- Identification de leurs itinéraires afin que le trajet ne soit pas dangereux
- Faire de la prévention : emprunt des trottoirs et de la piste cyclable, en hiver, respect des feux à vélo et des bandes réfléchissantes.

Les acteurs dans l'enceinte du collège

→ Intervention de la Conseillère Principale d'Education du collège « Le Bassenon »

Les enfants présentent la préparation à la sixième puis préparent une liste de questions sur : la rentrée, la vie scolaire (exemple de paroles d'enfants : « il y a-t-il du racket dans le collège ? » « Combien y-a-t-il de classes de 6^{ème} ? Et les autres ? », les cours, le sport, le C.D.I, la restauration, les transports scolaires.

Une commune jeune et dynamique

→ Intervention de l'animatrice responsable des Tickets Jeunes

Explication aux enfants des deux classes de CM2, du dispositif « ticket jeunes ».

Les « TICKETS JEUNES »

Les jeunes Condriots sont aussi soutenus dans les activités à travers le dispositif "tickets jeunes". Le but de l'opération est de faciliter l'accès des jeunes (de dix à quatorze ans), résidents dans la commune, dans les domaines des sports, de la culture et des loisirs. Le ticket jeune est vendu cinq euros aux familles et donne droit à une contre-valeur de dix euros pour les associations, à hauteur de 10 tickets

maximum pour un montant de 50€ maximum. Les jeunes utilisent leurs tickets pour payer leur adhésion dans les associations (de la commune et du SIGIS) conventionnées (une trentaine), en complétant financièrement le cas échéant. Environ une centaine de jeunes par an, bénéficie de cette aide.

Les associations de secteur

→ Intervention d'un partenaire du Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Sportives, pour la présentation et l'explication.

Evaluation de l'action « Préparation à la sixième »

Un bilan est demandé aux différents acteurs de l'action.

➤ Les futurs collégiens

Ils sont ravis de savoir qu'ils peuvent pratiquer des activités tout au long de l'année et à moindre coût grâce aux tickets jeunes. Ils sont aussi très satisfaits d'apprendre les nombreuses activités proposées au collège « Le Bassenon ». Les jeunes élèves de CM2 sont très attentifs à ces interventions, et sont demandeurs. Ils se sentent écoutés et libres de poser toutes les questions qu'ils souhaitent. Un dépliant fait par tous les CM2 leur sera remis avant leur passage en sixième récapitulant tout le projet, une sorte de « mémo », avec les différents acteurs rencontrés, pendant ces quatre mois. Ils se prononcent sur leurs rôles au sein du collège ou de la ville.

➤ La Communauté Educative

La Conseillère Principale d'Education a fait un retour très positif sur ce projet. D'après elle, les élèves venant de l'école publique de Condrieu semblaient mieux préparés à la vie et aux règles de l'établissement. Ils seraient plus sereins. Un bilan positif qui ne cesse d'évoluer, avec le soutien des parents d'élèves. Dans la continuité de la visite des CM2 au collège « Le Bassenon » avec les enseignants, cette action est menée pendant la pause méridienne.

D. Pilotage du PEDT

1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage a pour but d'élaborer un plan d'action autour des objectifs fixés par l'organisateur. Il veille aux besoins des enfants et de leur famille et doit s'adapter au territoire en ciblant les contraintes et atouts de la commune. Le comité de pilotage de la commune de Condrieu a travaillé différemment pour l'école maternelle et pour l'école élémentaire. Nous avons identifié les besoins de chaque tranche d'âge pour proposer les animations les plus cohérentes dans le respect du rythme de l'enfant.

LA MUNICIPALITE

Mme DARIER	Adjointe aux écoles et à l'éducation
Mme MOUTON	Conseillère municipale
Mme VEYRIER	Conseillère municipale
M MAILLIEZ	Directeur Général des Services
Mme LASCOMBE	Responsable du pôle Enfance-Jeunesse
Mme SEIXAS	Directrice de l'accueil de loisirs

LE SERVICE JEUNESSE

Mme FERNANDES Coordinatrice du service jeunesse pour le service commun

LES PARTENAIRES EDUCATIFS

Mme NAVARRO Présidente de l'association de parents d'élèves EPNE

Mme BOSCHETTO Présidente du sou des écoles laïques

Mme ROYON Directrice de l'école maternelle publique

M RATEL Directeur de l'école élémentaire publique

Mme GODEL Directrice de l'école primaire privée « Les Granges »

2. Les critères d'évaluation

L'évaluation du PEDT se fera de manière continue.

Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire, sur une analyse d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs définis par le COPIL.

Objectif suivi	Descriptions des indicateurs
Continuité éducative	Nombre de conseils d'école où la municipalité est présente Nombre de rendez-vous avec les représentants de l'Education nationale (directions d'écoles et IEN) Montants et objets des subventions concernant les projets pour les enfants
Continuité éducative - Préparation à la 6 ^{ème}	Nombre d'enfants concernés Nombre et domaines de compétences des intervenants Retours (qualitatifs) obtenus du collège et des parents
Offre globale - fréquentation annuelle des accueils	Nombre d'enfants à la garderie du matin et du soir Nombre d'enfants au restaurant scolaire Nombre d'enfants les mercredis Nombre d'enfants à chaque période de vacances Ratio du nombre d'enfants gardés sur le nombre d'enfants scolarisés par école
Offre globale - Amplitudes horaires des accueils	Nombre d'heures par semaine d'accueil
Indicateur relatif à la sécurité	Nombre de sorties d'urgences Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs
Relations avec les partenaires éducatifs	Nombre et contenu des projets communs Retours des partenaires
Découverte du patrimoine	Nombre et contenu des sorties et de projets associés
Tarifcation : quotients familiaux	Nombre et seuils des quotients familiaux dans la tarifcation
Comportements écocitoyens	Nombre et contenu des projets en lien avec l'écocitoyenneté
Inclusion	Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs

Rythme épanouissement l'enfant	et de	Retours (qualitatifs) des partenaires éducatifs et des enfants eux-mêmes Restauration scolaire : contenu et respect du cahier des charges – nombre de réunions de la commission menu
--------------------------------	-------	---

Méthodologie de suivi :

- Des bilans réguliers sont faits tout au long de l'année auprès des enfants afin d'évaluer leur ressenti, leur fatigue, leur enthousiasme.
- A chaque fin de journée et de période, les animateurs font un bilan avec les enfants : retour sur les animations, les sorties, les stages, séjours ou le matériel qu'ils aimeraient avoir. Lors des réunions de bilan, les animateurs évaluent leurs animations. Une évaluation plus personnelle aura lieu durant l'entretien professionnel de l'agent.
- La directrice de l'accueil de loisirs a créé des cafés « papotage » afin d'impliquer les familles dans la vie de l'accueil : échange entre les partenaires, rencontre entre familles, choix des thèmes, pistes d'activités. Ces temps favorisent également la connaissance de l'équipe d'animation.
- Des points réguliers ont lieu lors des conseils d'écoles ou de temps d'échange spécifique (ex : commissions menu, rencontre des représentants de l'Education nationale).

Le comité de pilotage sera aussi sollicité pour :

- Identifier si les objectifs éducatifs ont été atteints
- Surveiller la fréquentation des accueils

E. La validation du projet

Les signataires

Nom et fonction

MONSIEUR Le préfet

MONSIEUR Le Directeur académique des services de l'Education Nationale

Caisse d'Allocations Familiales - Isère

Fait à Condrieu, le 09/05/2023

Le Maire
MARION Philippe



